



---

## REGLEMENT INTERIEUR

- Les annulations doivent impérativement être effectuées dans un délai minimum de 48h. A moins de 48h, la séance de coaching sera due.
- Les règlements peuvent s'effectuer par chèque, virement ou en espèces.
- Dans le cas d'un règlement par virement, celui-ci devra être effectué le jour du coaching.
- Les forfaits 10h ne peuvent être réglés en plusieurs versements.
- Tout forfait acheté ne pourra être remboursé.
- Les forfaits 10h doivent être utilisés dans les 2 ans qui suivent le règlement du forfait.
- Dans le cadre du forfait 10h, une carte de cours virtuelle sera mise en place. L'agenda du formateur fera foi.
- Toutes les demandes de financement OPCO (AFDAS, POLE EMPLOI) doivent passer par OPERA OFF, qui seul sera responsable de la mise en place et de la gestion de votre dossier de financement.
- Le formateur s'engage à établir, avec vous, vos objectifs, afin de personnaliser au mieux les futurs coachings.
- Le tarif d'une séance est de 65 euros.
- Le tarif d'un forfait 10h est de 590 euros.
- Une facture peut être éditée sur demande.
- Le temps d'une séance de coaching est fixé à 55 minutes.